



Réunion du 29 octobre 2018

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : M. CHEUCLE Christian

COURRIERS RECUS

Ville de Firminy : planning des terrains.

Veauche : concerne votre match de Coupe Valeyre/Léger.

Roannais Foot 42 : concerne votre match du 28 octobre contre Val d'Aix.

Villars : concerne votre match du 28 octobre contre Grand Croix Lorette.

Ville de St Etienne : planning des terrains et arrêté municipal des installations à dater de ce jour.

FC St Etienne : concerne votre match du 21 octobre et votre problème de tablette : nous attendons le rapport de l'arbitre.

Mairie de Périgneux : arrêté municipal d'accès au terrain de football, du 25 octobre au 10 novembre.

Roanne Matel : forfait général de l'équipe senior évoluant en D2 poule N. Tous les clubs de la poule sont priés d'en prendre bonne note.

Pays de Coise : tous les matchs seniors à domicile de D5 Poule B vont se dérouler sur le stade du Flanchard, à Grammond. Toutes les équipes de cette poule sont priées d'en prendre bonne note.

St Bonnet le Courreau : arrêté municipal du 28 octobre.

Mairie de Génilac : arrêté municipal en raison du Téléthon du samedi 8 décembre, toute la journée.

Haut Forez : forfait de l'équipe Sud Forézienne, en D5 Poule C, du 28 octobre.

Haut Forez : pour tout problème de tablette, veuillez contacter le service administratif du District.

Sud Forézienne : forfait de votre équipe D5 Poule C.

Monts du Forez : excellente initiative quand toutes les conditions atmosphériques et administratives le permettent.

St Priest en Jarez : programmation des matchs du 9 décembre.

St Marcellin : programmation de votre match contre Sorbiers Grand Quartier : nous recherchons une date idéale.

Haut Pilat : courrier correspondant au non déplacement de votre équipe D3 Poule D, le 28 octobre : transmis à la Commission des Règlements.

AVIS AUX CLUBS

Tous les dirigeants, responsables de l'utilisation de la tablette lors des matches, sont priés de prendre en photo tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de préméditer un éventuel dysfonctionnement ou panne de la tablette. Aucune négligence, ni excuse ne seront tolérées.

Tous les matchs seniors à domicile du club de **Pays de Coise**, évoluant en D5 Poule B, vont se dérouler sur le stade du Flanchard, à Grammond. Toutes les équipes de cette poule sont priées d'en prendre bonne note.

Tous les clubs de D2 Poule N sont priés de prendre note du forfait général de l'équipe senior de **Roanne Matel**.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

Match n°54360.1, **CELLIEU – ST CHRISTO MARCENOD**, du 30/09/18, en Coupe de la Loire : dernier rappel avant sanctions.